

[Accueil](#) > [Accompagnement des Étudiants](#) > [Insertion professionnelle](#)

Insertion professionnelle des Étudiants en situation de handicap



Le Service Accueil Handicap dispose, en plus de ses missions d'accompagnement aux études, d'une **mission d'insertion professionnelle** qui intervient en support des Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) des établissements de la Communauté Université Grenoble Alpes.

Ce service constitue une ressource supplémentaire pour les étudiants afin de préparer leur future insertion professionnelle. Comme l'ensemble des services du Service Accueil Handicap, **la mission accompagnement à l'insertion professionnelle peut être sollicitée tout au long du cursus universitaire**. Ce service permet de prendre en compte le handicap dans le processus de construction et de validation du projet professionnel.

Anticiper la construction d'un projet professionnel

L'étudiant accueilli au Service Accueil Handicap est incité dès son entrée à l'Université à penser un projet d'emploi et à projeter dans une réalité professionnelle. Cette démarche lui permet de mesurer les incidences concrètes de son handicap et d'en retirer une expérience pour penser et construire un début de parcours professionnel cohérent avec son handicap. Le service insertion professionnelle permet à l'étudiant :

d'utiliser les outils mis à disposition par l'université tels que les enquêtes métier, les bourses de stage et d'alternance,

d'être mis en relation avec des professionnels,

de s'informer sur l'obligation d'emploi faite aux employeurs et sur le statut de travailleur handicapé,

de bénéficier de conseils spécifiques à la rédaction du CV, de la lettre de motivation

de se préparer aux entretiens de recrutement en abordant par exemple les questions suivantes - dois-je parler de mon handicap - si oui comment le faire sans que cela me desserve ?

Le Service Accueil Handicap favorise les rencontres étudiants-professionnels et accueille les employeurs privés et publics désireux de renforcer les liens avec les établissements de la Communauté Université de Grenoble Alpes notamment par la promotion des dispositifs d'alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation).

Mise à jour le 9 juin 2016